

Prélature de l'Opus Dei : quelques clés

Le 28 novembre 1982, saint Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélature personnelle par la Constitution apostolique "Ut sit". Nous vous proposons quelques textes pour mieux comprendre sa structure juridique et sa mission apostolique.

27 nov. 2022

. Bulle "Ut sit" : Le 28 novembre 1982, Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en

prélature personnelle par la
constitution apostolique "Ut sit".

. Lettre de Mgr del Portillo sur
l'érection de l'Opus Dei en prélature
(28.XI.1982) Dans cette lettre, le
successeur de saint Josémaria
expliquait en 1982 que, avec la
prélature personnelle, " rien ne
change dans l'esprit, les objectifs, les
voies apostoliques que nous avons
vécues ".

. Sur le Motu Proprio "Ad Charisma
Tuendum" : Le 14 juillet 2022, le Pape
François a modifié les articles V et VI
de la Bulle "Ut Sit" avec le Motu
Proprio "Ad Charisma Tuendum".
Nous vous proposons le texte du
Motu Proprio, une lettre du prélat et
quelques questions et réponses à son
sujet.

. La vocation universelle à la sainteté
: dans son exhortation apostolique,
Gaudete et exsultate, le pape
François a expliqué que la sainteté

est un don de Dieu et que tout
baptisé peut être un saint.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr/article/prelature-de-
lopus-dei-quelques-cles-2/](https://dev.opusdei.org/fr/article/prelature-de-lopus-dei-quelques-cles-2/) (5 août 2025)